

Sartè, u 01/06/2026

Objet : Campagne adhésion MDL (Maison des Lycéens) / année scolaire 2026 - 2027

Madame, Monsieur,

La campagne d'adhésion de la Maison des Lycéens, pour l'année scolaire 2026 – 2027, est donc officiellement lancée.

La cotisation par élève est de 08,00 euros pour l'année scolaire et permettra de financer des activités et projets au sein de l'établissement :

- sorties/voyages scolaires ;
- aménagements d'espaces de vie ;
- actions solidaires ;
- actions en faveur du développement durable ;
- développement d'activités éducatives, culturelles et artistiques.

En cas d'adhésion, la fiche de renseignements est à compléter par la famille (cf. verso du présent document).

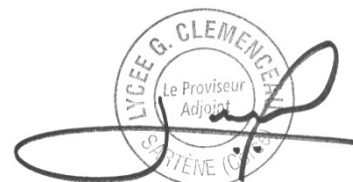
Le règlement peut se faire par chèque à l'ordre de : **MDL « A casa di i liceani di Sartè »** ou par espèces. Merci d'indiquer, au dos du chèque et/ou sur l'enveloppe contenant le règlement, les informations de votre enfant (NOM, prénom et classe) en y joignant la présente fiche de renseignements.

L'ensemble des éléments sont à remettre à M. REGNIER (CPE).

En vous remerciant grandement, par avance, pour votre précieuse participation.

Bien cordialement,

Pour la Direction
D. NICOLAI



LYCÉE G. CLEMENCEAU
Le Proviseur
Adjoint
SARTÈNE (CORSE)



Bulletin d'adhésion MDL 2026 - 2027

Je soussigné(e), Mme/M. _____

autorise l'élève _____

en classe de Seconde

Première

Terminale

CAP

à adhérer à l'association MDL « *A casa di i liceani di Sartè* » de la Cité scolaire Georges Clemenceau pour l'année scolaire 2026 - 2027.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :

--	--

Pièces à fournir :

- le présent bulletin d'adhésion complété et signé
- la cotisation de 08,00 euros par chèque à l'ordre de la **MDL « A casa di i liceani di Sartè »** ou par espèces*

*** Merci de noter les nom/prénom et classe de votre enfant au dos du chèque et de l'enveloppe contenant le règlement.**

